THE FLOWERS COLLECTION

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN. 2 SEPTEMBRE 1890. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

Dufour & Dennis,
Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post Office as New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 2 SEPTEMBRE 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se répètent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Co.—A leur salle d'encan No 86 rue du Canal: Un assortiment complet de lettres et [illegible].

L'ABEILLE.

L'ABEILLE est entrée hier, lundi, 1er septembre, dans sa 64e année.

Les fêtes d'Abbeville, France

Inauguration du monument élevé à la mémoire de L'AMIRAL COURBET.

(Extrait de la *République française* du 18 août.)

Les fêtes données à Abbeville à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à la mémoire de l'amiral Courbet ont été très brillantes.

Hier matin, une trentaine de délégués de la Société des médaillés du Tonkin sont arrivés de Paris sous la conduite de leur président fondateur, M. René de Cuers. Les délégués d'Amiens sont arrivés en même temps. Ils ont été reçus à la gare par les membres d'Abbeville et de Péronne.

Parmi eux se trouvait M. Morel, officier marinier, dont on n'a pas oublié le nom et qui s'est, à plusieurs reprises distingué au cours des opérations de l'escadre de l'Extrême-Orient.

Tous se sont rendus au monument élevé à Courbet, au cimetière d'Abbeville, pour y déposer des fleurs et des couronnes dont ils étaient porteurs.

Sur le port, ils ont été salués par les hommes des équipages des torpilleurs. A leur retour, ils sont allés présenter leurs hommages à Mme veuve Cornet-Courbet, sœur de l'amiral.

Cette manifestation était due à l'initiative de M. Lemire, résident de France en Annam, enfant d'Abbeville, et membre protecteur de l'Association tonkinoise.

M. Barbey, accompagné de M. Lefebvre, sous-chef d'état-major général de la marine, de M. Mallet, officier d'ordonnance, et M. Etienne, accompagné de M. Haussmann, son chef de cabinet, sont arrivés à Abbeville à onze heures vingt-quatre minutes.

M. Alain-Targé, préfet de la Somme, qui était monté à Amiens dans le train ministériel, était avec les représentants du gouvernement.

Ils ont été reçus à la gare par M. Chaussier, sous-préfet d'Abbeville; M. François, maire d'Abbeville et député de l'arrondissement.

Parmi les personnes qui étaient venues saluer les membres du gouvernement, on remarquait les amiraux Miot, Lespès, de Dompierre d'Hornoy, sénateur, le contre-amiral Parrayon et plusieurs autres officiers de marine, M. de Douville-Maillefeu, une délégation du conseil général avec le président, M. Jametel, sénateur, une délégation du conseil d'arrondissement, les adjoints au maire et le conseil municipal.

Un régiment de gendarmerie, deux bataillons du 72e et 125e de ligne qui, avec les chasseurs, constituent la garnison d'Abbeville, des hommes des équipages des torpilleurs, des pompiers venus de toutes les communes de l'arrondissement formaient la haie sur le passage du cortège qui s'est rendu à la préfecture où ont eu lieu les réceptions.

A une heure a eu lieu l'inauguration du monument de l'amiral Courbet.

A une heure précise, les voitures officielles, précédées et suivies d'un peloton de gendarmerie, occupèrent sur la place de l'Amiral Courbet, dans l'enceinte réservée aux représentants des pouvoirs publics.

M. Barbey était dans la première voiture, avec le commandant de Maigret, qui représente le président de la République. On sait que le commandant de Maigret a été chef d'état major de l'amiral Courbet. Venaient ensuite M. Etienne, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, M. Haussmann, son chef de cabinet, et M. Alain-Targé.

On remarquait parmi les assistants:

Le général de Coels, commandant le 2e corps; les amiraux Galiber, ancien ministre de la marine, Miot, Lespès, de Dompierre d'Hornoy et Parrayon qui, en qualité de capitaine de vaisseau, commandait dans l'escadre de l'Extrême Orient le *Bayard* qui portait le pavillon de l'amiral Courbet;

Le capitaine de vaisseau Bourson et le lieutenant de vaisseau Dedan, qui appartenaient à l'escadre de l'Extrême Orient; le capitaine de frégate Foret, ancien aide de camp de l'amiral; le capitaine de frégate Exelmans, commandant le [illegible] à Fou Tcheou, et L. Eden, ancien commissaire de l'escadre; le commandant Lefebvre, sous-chef d'état-major général, et M. Mallet, officier d'ordonnance du ministre de la marine; le maire d'Abbeville; M. de Douville-Maillefeu, député; M. Hervé de l'Académie française, directeur du *Soleil*, une délégation du conseil général avec son président, M. Jametel, sénateur, et du conseil d'arrondissement; les adjoints, les conseillers municipaux, &c.

[illegible] du ministre de la marine a [illegible] cria de: "Vive la [illegible]" On sait qu'à l'occasion de l'inauguration du monument les torpilleurs 66 et [illegible] ont été le remorquer [illegible] de la Somme jusqu'à [illegible] hommes d'équipage; ils sont les seuls qui composent les équipages de ces navires qui occupaient encore de la rade de l'Amiral-Courbet et qui ont présenté les armes au moment de l'arrivée du ministre.

MM. Barbey, Etienne, ainsi que tous les représentants des pouvoirs publics, ont pris place sur l'estrade dressée pour la circonstance. Au moment où l'immense draperie tricolore qui voilait le monument a été levée, les applaudissements et les cris de: "Vive la République!" ont éclaté toutes parts.

M. François, maire d'Abbeville, a parlé [illegible] au nom de la ville.

M. Barbey, ministre de la marine, a pris la parole après lui et a prononcé le discours suivant:

Messieurs,

Le 11 juin 1885, à bord du *Bayard* qui portait son pavillon, entouré de vaisseaux ennemis, contre-amiral Lespès, des lieutenants de vaisseau, des officiers de service, [illegible] l'amiral rendait à ses [illegible] Tonkin que ces brillantes victoires, impossibles la première fois à obtenir, leur avaient coûté plus d'héroïsme que la victoire, plus de dévouement que la mort et rappelait avec la rapidité [illegible] parmi les troupes et les équipages [illegible] était environ huit heures [illegible] matelots réunis sur le pont de bataille [illegible] consternant activité. Un [illegible] comme un voile de deuil [illegible] Le pavillon tricolore d'abord [illegible] suspendre pour ainsi dire la vie [illegible] qu'il avait pendant des [illegible] ses gênes et habituée à la victoire [illegible] comment [illegible] pas été [illegible] rade, ces compagnons d'armes [illegible] Il [illegible] pire [illegible] Avare de leur sang [illegible] prévoyance [illegible] mouer à bonne fin les [illegible] avec le minimum possible de [illegible] Y gêne, n'avait-elle pas rejeté sur ces [illegible] Et vous l'avez [illegible] montré, dans les moments d'épreuve, la sollicitude et la fraternité d'un père et d'un frère? (Applaudissements.)

Cette tristesse profonde qui avait envahi le cœur de tous ces braves gens et dont j'indique à votre [illegible] vous m'assurez ont été les témoins [illegible] consolable, ne devait pas rester circonscrite au corps expéditionnaire et à l'escadre de l'Extrême-Orient. Elle fut partagée par notre armée et notre marine, toujours étroitement unies dans les bons comme dans les mauvais jours; et lorsque la mort inattendue de l'amiral fut communiquée aux représentants de la nation, ceux-ci, d'un mouvement spontané, unanime, levèrent la séance en signe de deuil.

Le pays a associé à cette manifestation patriotique. Il connaissait, il aimait Courbet. Il lui était reconnaissant d'avoir relevé le prestige de nos armes dans ces pays lointains, et donné à nos troupes de terre et de mer la conscience de leur valeur en ramenant le succès sous nos drapeaux. (Applaudissements répétés.)

Il s'était fait comme une légende autour de lui. Dans les plus riches demeures comme aux plus humbles foyers, on se plaisait à répéter ces noms étrangers qu'il avait illustrés par ses exploits: "Thuan-An" la porte de Hué si brillamment enlevée après un débarquement qui resta comme un modèle dans les annales de la marine; "Sontay," dont les fortes défenses par les Pavillons-Noirs tombèrent sous nos coups après deux jours de combats acharnés; "Fou-Tchéou," le grand arsenal chinois, détruit avec la flotte qu'il renfermait, malgré les obstacles accumulés à son entrée et les ouvrages formidables étagés sur la rivière Min: "Fou-T-héou", qui mit le comble à la renommée de Courbet et décida du sort de la guerre: "Formose" dont le blocus pendant le plus rude hiver donna la mesure de la fermeté d'âme du commandant en chef, de l'endurance et de la discipline de ses marins; enfin "Shéipoo", où deux chasses torpilleurs, montées par des officiers et des hommes d'élite, coulèrent deux frégates ennemies après une lutte corps à corps qui ne récit frappe encore l'imagination populaire comme un écho du temps héroïque. (Applaudissements.)

C'est au moment où se terminait cette brillante épopée, où la paix était signée, Courbet, allait rentrer en France, qu'il succomba aux atteintes d'un mal auquel il résistait depuis longtemps avec un courage stoïque. Il mourut sans se plaindre, avec la satisfaction suprême d'avoir accompli sa tâche jusqu'au bout et d'avoir bien servi son pays.

Il ne nous fut pas permis de faire à Courbet vivant l'accueil triomphal qu'il avait mérité. Mais ses restes mortels, précédemment rapatriés sur le *Bayard* par son chef d'état major qui représente ici le chef de l'état et trois navires dans la ville natale où les [illegible] furent l'objet des plus touchantes démonstrations. Les populations se pressaient sur le passage du cortège, [illegible] des couronnes sur le cercueil. Du monument [illegible] délégations accourues de tous les points du territoire, pour rendre à l'amiral un dernier et suprême hommage, les cérémonies funèbres qui se succédèrent à Paris et à Abbeville ont laissé chez tous ceux qui ont assisté un souvenir ineffaçable. C'est la France entière qui pleure le deuil de ses [illegible] alliés. (Longs applaudissements.)

C'est elle, ses alliés, qui a voulu élever ce monument à sa mémoire. Une souscription nationale ouverte sur l'initiative de ses amis fut bientôt couverte de signatures et les fonds nécessaires réunis en quelques semaines.

Au nom du gouvernement de la République et au nom de la marine je remercie l'honorable M. François maire d'Abbeville, et son conseil municipal, l'amiral de Dompierre d'Hornoy, les officiers de terre et de mer, les sénateurs et les députés, les représentants de la presse, toutes ces enfin qui ont présidé aux comités d'organisation ou qui en ont fait partie. J'adresse ces mêmes remerciements avec le témoignage de mon admiration, aux deux ministres qui les ont tout fait à ce marbre la grande figure de l'amiral. J'ai nommé Falguière et Mercié. (Applaudissements.)

De leur collaboration avec un architecte très distingué, M. Pujol, est sorti cet œuvre vivante et supérieure qui se dresse devant vous.

C'est bien lui, c'est bien ceux qui qu'il mettait au combat, tel que les générations futures aiment à se le représenter. Il est debout sur la dunette de son [illegible]. Ses plans ont été conçus avec cette méthode, cette précision dont il avait le secret; il a tout prévu tout combiné dans les moindres détails.

Et maintenant l'heure de l'action a sonné. Ces milliers d'hommes auxquels il a communiqué le feu qui le consume brûlent à la mort sans hésitation pour se montrer dignes de lui, son visage austère s'est illuminé: ses yeux fouillent l'horizon d'un geste souverain, il domine les éléments et dirige la bataille, tandis que la victoire le guide en souriant vers l'immortalité. (Applaudissements.)

Oui, messieurs, le nom de Courbet, sera immortel. Ce nom que nous acclamons en ce moment, qui rayonne au dessus de tous les partis, qui unit dans un élan de reconnaissance et de fierté légitime tous les cœurs français, restera désormais le symbole des plus hautes vertus militaires, du dévouement sans réserve au devoir et du plus pur patriotisme! (Triple salve d'applaudissements.)

L'amiral de Dompierre d'Hornoy, enfant d'Abbeville et député de la Somme, a parlé après le ministre de la marine, [illegible] comité qui a organisé les manifestations pour l'érection du monument et [illegible] comme président de la [illegible] hiérarchie [illegible] Geoels, commandant le 2e corps [illegible] caserne.

Il a dit [illegible] manifestations futures [illegible] Courbet, [illegible] ainsi dans le cœur de la jeunesse les germes des plus nobles vertus.

L'amiral a remercié le comité de gouvernement d'honorer les manifestations populaires en se mettant à leur tête. (Applaudissements.)

Il a remercié le président de la République d'avoir envoyé un délégué officiel pour le représenter et d'avoir choisi le commandant de Maigret qui combattit aux côtés de Courbet. C'est là une nouvelle attention dont la marine lui sera reconnaissante. (Applaudissements.)

L'orateur a également remercié le ministre de la marine d'être venu à Abbeville, et M. de Freycinet de s'être fait représenter par le général de Coels, dont il a fait l'éloge. Il a remercié aussi le gouvernement d'avoir mis sous son égide le monument érigé. Il a remercié enfin les souscripteurs de tous rangs, bourgeois, soldats, marins, ouvriers, paysans, qui tous voulurent concourir à la glorification de l'amiral Courbet. (Applaudissements.)

Enfin il a vanté l'œuvre de M. Falguière dont le talent s'est surpassé.

M. Falguière, qui était présent à la cérémonie, a été l'objet d'une ovation.

M. de Dompierre d'Hornoy, au milieu des applaudissements répétés, a repris ensuite l'histoire de l'amiral Courbet depuis son enfance. Il l'a montré en 1848 à la tête d'un bataillon de l'école; il l'a rappelé son savoir profond et son impulsion dans la transformation scientifique des manœuvres navales. Il a raconté comment il eut l'occasion de le remarquer depuis ses débuts dans la marine, et il a terminé en remerciant tous ceux qui ont contribué à sa glorification.

Puis il a remis au maire d'Abbeville le monument élevé à la mémoire de l'illustre amiral. (Applaudissements répétés.)

M. François, maire d'Abbeville, prenant à nouveau la parole, a rappelé alors les obsèques faites à Courbet. Puis il a refait à son tour la biographie de l'amiral.

Il l'a montré, en 1848, dévoué à la défense du bon droit et sauvant par son sang-froid les trésors du Louvre.

Un ministre le sollicita de se mêler à la carrière politique. Homme de science avant tout, Courbet se consacra à la marine; il s'y montra calculateur, astronome, hydrographe. Son achèvement au travail, la constitution de ses flottes le firent distinguer de ses chefs, qui reconnurent en lui du jugement, de la vigueur, de la décision. De là sa mission. Cette fut l'opinion de l'amiral de Dompierre d'Hornoy qui, en 1866 l'appela au commandement important de la division du Nord, et plus tard à la direction de l'escadre de la Méditerranée.

L'amiral Chenet disait qu'il était impossible de rencontrer un meilleur marin. (Applaudissements répétés.)

M. François montre ensuite Courbet gouverneur de la Nouvelle-Calédonie où il se préparait par le travail à conduire la grande expédition qui couronna sa vie et où il achevait d'acquérir les qualités suprêmes qui distinguent les vrais chefs de guerre.

Rivière meurt, Courbet est chargé de le venger. Il soumet au gouvernement un plan qui rencontre des difficultés: il répond cette fière parole: "Je réponds de tout."

L'orateur énumère alors les actions dirigées par l'amiral à Sontay, à Fou-Tchéou, à Formose et aux Pescadores; il rappelle ses prévoyances et sa vigueur indomptable.

Si un homme de guerre peut se vanter d'avoir révélé le fibre patriotique, c'est ce laborieux, ce modeste grand homme. (Applaudissements.)

Mais c'est aussi par son urbanité et par toute que Courbet restera dans l'histoire. C'est pourquoi ce héros est populaire. Partout, à bord du *Bayard*, à Bayardville, en rade de Toulon, il partagea les fatigues de ses hommes, il les encouragea à passer bonnes paroles.

M. François termine en vantant l'œuvre de Falguière, "un des plus beaux monuments de l'histoire nationale, qui rappellera sans cesse à nos enfants comment vit et comment on meurt pour son pays." (Applaudissements.)

M. de Douville-Maillefeu a parlé ensuite. "Après tous les discours prononcés, dit-il, il n'est pas pris la parole s'il non avait reçu le mandat de ses électeurs et de ses amis."

Le Parlement, a-t-il ajouté, s'associe donc à cette fête. Les héros qui entre dans l'immortalité n'appartient pas seulement à Abbeville, il appartient à la patrie et à l'humanité qu'il honore. Ce salue en lui l'homme ferme, fidèle à l'honneur et au devoir véritable. Sa noblesse est celle qu'il fait les héros.

Que Courbet soit toujours un exemple pour tous les Français et pour les braves gens de tous les pays! (Applaudissements.)

Enfin M. Edouard Hervé, parlant au nom de la presse, a prononcé le discours suivant:

Messieurs,

La presse a sonneur, elle est intéressée par son entre à l'hommage qui vient d'être rendu à Courbet. C'est pourquoi elle a été [illegible] dans cette journée.

Il y a un terrain sur lequel se rencontrent les journaux de toute opinion. Le pontique les divise; le patriotisme les réunit. (Applaudissements.)

La gloire de Courbet, à la hauteur [illegible] s'est [illegible] dans un dessus de nos différences et [illegible] Additions.

La France, après les désastres de 1870 et de 1871, adoptait l'homme qui lui rendrait la [illegible] bevillo dont on inaugure aujourd'hui le monument!

Courbet n'était encore connu que de ses chefs, parmi lesquels il faut citer en première ligne celui qui avait deviné sa valeur et protégé ses débuts, son compatriote, l'amiral de Dompierre d'Hornoy.

Les grandes occasions lui avaient manqué: mais, dès qu'il a été nommé à un commandement en chef il s'est révélé tout entier.

Appelé à combattre tour à tour sur terre et sur mer, il a montré que le génie de la guerre est le même partout et qu'il brise les classifications dans lesquelles on prétend l'enfermer.

A sa première victoire, la France a tressailli. Elle l'a suivi, avec une émotion toujours croissante, dans sa route triomphale, de Sontay à Fou-Tchéou et de Fou-Tchéou aux îles Pescadores.

Le hasard peut expliquer un succès isolé; il ne peut pas une suite ininterrompue de succès.

Courbet avait les deux supérieurs du commandement: l'accord de la pensée qui conçoit et de la volonté qui exécute, le sentiment de la responsabilité, une âme héroïque, que les dangers élèvent au-dessus d'elle-même et que le feu des batailles éclairait de soudaines illuminations.

J'entends dire que les guerres futures, par l'énormité des effectifs mis en mouvement, ne laisseront aux chefs militaires qu'un rôle effacé. Permettez moi de n'en rien croire.

Plus les armées seront nombreuses plus le commandement sera difficile, plus seront rares et précieuses les qualités nécessaires pour l'exercer. Voilà la vérité. Elle ne réduit pas l'importance des chefs au contraire.

La vie de Courbet, qui a été un exemple doit rester un enseignement. Si jamais notre patrie était à de nouveaux lésser aller au découragement, n'oublions-nous dans ce fortifiant souvenir.

Il ne faut jamais désespérer de notre patrie. Les vertus militaires ne sont pas près de s'éteindre chez les descendants des vieux Gaulois.

La France et les pays des grands affaissements et d'éclatantes revanches. Sa destinée historique n'est pas encore épuisée.

Attendons, espérons et travaillons! (Applaudissements.)

Après cette série de discours, 300 choristes et instrumentistes ont exécuté l'hymne funèbre et triomphal de Victor Hugo, musique de Charles Lenepveu.

Après l'audition de la cantate, le ministre, M. Etienne, sous secrétaire d'Etat, et le cortège officiel ont quitté la place.

Le cortège s'est rendu d'abord à la prairie Malicorne ou a eu lieu un brillant carrousel militaire organisé par le 3e régiment de chasseurs, puis à l'Exposition indo-chinoise organisée par M. Lemire, résident de France en Annam, sous les auspices de la municipalité.

MM. Barbey et Etienne, les sénateurs, les députés et les officiers de marine présents sont allés ensuite saluer Mme veuve Cornet-Courbet, sœur de l'amiral.

Mme Cornet a remercié vivement le ministre des hommages rendus à son frère. M. Barbey a répondu que c'était la France entière qu'il fallait remercier. Cette entrevue a été très touchante.

Dans la soirée a eu lieu le banquet offert par souscription aux représentants du gouvernement et à ceux des pouvoirs publics et des comités.

La halle aux toiles avait été, pour la circonstance, tout tendue de draperies et d'oriflammes tricolores.

Il n'y avait pas moins de 400 convives.

M. François, maire et député d'Abbeville, présidait, ayant à sa droite M. Barbey et à sa gauche M. Etienne. Auprès du ministre était assis le commandant de Maigret représentant M. Carnot.

Assistaient également au banquet: MM. le général de Coels, Allain-Targé, préfet; les amiraux Lespès, de Dompierre d'Hornoy, Galiber, Dorlodot des Essarts, Barreira, Miot, Parrayon; MM. Dauphin, Jametel, sénateurs; de Douville-Maillefeu, député; Falguière, Mercié, Lefebvre, sous chef d'état major de M. Barbey; Mallet officier d'ordonnance; Haussmann, chef du cabinet de M. Etienne; Hervé l'amiral du *Bayard* de nombreux officiers de marine, les sous-préfets d'Abbeville, de Doullens, de Montdidier et de Péronne, etc.

Au dessert, M. Allain-Targé, préfet de la Somme, a pris le premier la parole. Il a rendu hommage aux [illegible] [illegible] "et militaire, à [illegible]" (Mouvements [illegible]).

M. François, maire d'Abbeville, a porté un toast à M. Barbey.

M. Barbey a remercié le maire d'Abbeville et la municipalité d'avoir préparé et organisé la fête magnifique offerte à la mémoire de l'éminent amiral.

Nous sortirons, a-t-il dit, de cette journée meilleurs puisque nous aurons été l'heureux qui ne recula devant aucun devoir, aucun dévouement.

Le ministre a remercié au nom de la République, de la marine et au nom de la France la ville d'Abbeville "qui a droit à la reconnaissance universelle, puisqu'elle nous a donné l'amiral Courbet". (Applaudissements répétés.)

Le ministre a décerné ensuite la croix de la Légion d'honneur à M. Praron, ancien maire d'Abbeville, ancien conseiller général; les palmes académiques à MM. Quertant, maire de Crécy, et Graret, collaborateur de Falguière; la croix du Mérite agricole à M. Béthourd.

Le général de Coels, commandant le 2e corps d'armée à Amiens, a prononcé ensuite quelques paroles qui ont soulevé d'unanimes applaudissements:

L'armée est tout entière associée, s'il dit, aux honneurs rendus à un de ses plus grands hommes. Elle a droit de réclamer sa part. Courbet l'a conduite à la victoire. Elle puisera un grand encouragement en voyant la reconnaissance de la patrie pour ceux de ses enfants qui la servent.

C'est sous l'impression de ces sentiments dit en terminant le général, que j'emprunte à M. Carnot ses paroles: "Toutes nos forces, tout notre dévouement au service de notre pays."

Après le banquet, le ministre et M. Etienne ont pris congé de leurs hôtes et se sont retirés au milieu des cris répétés de: "Vive la République!" Ils ont quitté Abbeville à 9 heures 47.

—La communication suivante nous est transmise de Thibodaux:

Thibodaux, 30 août 1890.

MM. les Editeurs de l'ABEILLE.

Le comité démocratique central de paroisse de la paroisse Lafourche s'est réuni aujourd'hui à midi, avec le vice-président J. B. Aucoin au fauteuil.

Les vingt huit délégués suivants ont été choisis pour représenter la paroisse à la Convention de district qui doit être tenue au Lac Charles lundi, 10 septembre 1890, pour désigner le candidat chargé de représenter au 52e Congrès le troisième district congressionnel de la Louisiane, savoir:

Léonard Webre, James Bearry, L. F. Gaude, Joseph Badeaux, Ellis Forer, Ernest Roger, J. N. Wright, Leufroid J. Trosclair, James Laforet, Fr Jno. Gazzo, J. Elvin Himel, N. W. Whitehead, Oscar Lepine, T. P. Bergeron, C. S. Mathews, H. N. Coulon, J. Lovincy LeBlanc, Thomas Bearry, E. A. O'Sullivan, T. D. Kent, Léonidas A. Trosclair, J. M. Bourg, B. A. Wornald, L. P. Callonet, W. W. Hunter, I. D. Moore, Hillarion Lagarde et Sheldon Guthrie.

M. I. D. Moore a présenté la résolution suivante qui a été adoptée à l'unanimité:

Résolu que par son exactitude à suivre les délibérations du Congrès; par la sollicitude dont les intérêts divers de ses commettants ont été l'objet de sa part; par l'énergie et les efforts qu'il a déployés dans le but d'assurer le succès des mesures relatives au fleuve Mississipi et aux voies navigables de son district; par le zèle avec lequel il a défendu les intérêts de notre industrie forestière et de notre industrie agricole, aussi bien que ceux des fermiers et des travailleurs, l'honorable Andrew Price a acquis des droits incontestables aux remerciements et à la reconnaissance de ses concitoyens de Lafourche. Ceux-ci demandent donc instamment et respectueusement que son mandat soit renouvelé, la paroisse voyant dans le passé de son représentant une garantie certaine des services utiles qu'il pourra rendre dans l'avenir à ses concitoyens.

Le comité s'est ensuite ajourné.

J. L. AUCOIN,
Président.

S. T. GRISAMORE,
Secrétaire.

La Salsepareille d'Ayer guérira votre catarrhe, et vous délivrera de cette odeur écœurante de l'haleine.

Horrible à neg[illegible]:

—Vous n'allez pas aux eaux, cet été?

—Je ne bouge pas [illegible]

—Vous n'avez pas [illegible] cet hiver non plus?

—Je n'ai pas pris le chemin de fer depuis un an. Qu'[illegible]-vous? Il y a des années où on n'[illegible] en train.

Les mots pour rire.

Calino, chef de bureau [illegible]

—Oh ce est mon affaire. [illegible] qui demande un solliciteur.

—Elle marche très [illegible] les pièces sont prêtes, toutes les dé[illegible]ches accom[illegible]

—Ce qui préoccupe le plus nos populations en ce moment c'est la taxe imposée, d'après la loi nouvelle, par les districts des levées. Cette taxe est à peu près la même pour chacun de ces districts: 50 cents sur chaque balle de coton; 50 cents sur chaque boucaut de sucre; 15 cents sur chaque baril de sucre; 5 cents sur chaque baril de mélasse; 3 cents sur chaque baril de riz; 3 cents sur chaque acre de terre arable, non cultivée en sucre, en riz, en coton; $100 par mille, sur les lignes de chemin de fer de l'Illinois Central et de la Vallée du Mississippi.

—Nous lisons, dans le *Messager de St-Martinville*:

Les planteurs commencent à s'apercevoir de la nécessité d'une usine centrale, et, de tous les côtés, nous entendons dire que les petits planteurs de coton sont prêts à abandonner une culture qui leur rapporte peu, pour faire de la canne — ce qui serait pour eux d'un meilleur rapport; seulement, il leur faudrait une usine centrale comme celle de Franklin. Si un certain nombre de petits fermiers s'entendaient, et s'engageaient à fournir à un établissement une quantité suffisante d'acres de cannes pour entretenir une usine centrale, sans nul doute, des capitalistes profiteraient de la circonstance et construiraient cette usine.

M. Ch L. Gauthier, dont l'habitation est située à sept milles de St-Martinville, sur le Tèche, rive ouest, sur une terre qui n'est pas exposée aux inondations, offre de donner un site pour l'établissement de cette usine.

M. le Dr. E. R. Martin, de Pont Breaux, fait la même offre. Son habitation est située à 5 milles au-dessus de Pont Breaux, également sur le Tèche.

Voilà, assurément, des offres engageantes. Le succès est certain, et les bénéfices que d'en en tirerait, seraient très considérables. N'y aura-t-il pas des capitalistes pour répondre aux offres de ces deux messieurs? Deux établissements de ce genre transformeraient notre région et y répandraient la prospérité.

—Voici le tableau du recensement de la paroisse Natchitoches; c'est le plus complet que l'on ait encore donné:

Etendue de la paroisse, milles carrés	1,248
Valeur assessée des terres, lots	$ 1,775,929
Valeur assessée des autres propriétés	1,018,531
Total de la valeur assessée	$ 2,794,460
Coton, acres	32,783
Coton, balles	20,115
Maïs, acres	34,200
Maïs, boisseaux	202,150
Pommes de terre, acres	1,605
Pommes de terre, boisseaux	56,000
Foin, acres	4,000
Foin, balles	100,160
Terres d'alluvion, acres	230,018
Pinières, terres à chêne, acres	548,702
Terres, cultivées, acres	79,633
Terres, non cultivées, acres	523,060
Terres du gouvernement	199,037
Pins jaunes, à longues et courtes feuilles	1,300,000,000
Cyprès	5,000 000 000
Autres essences	2,000,000,000
Population de la paroisse	26,326
Population de Natchitoches	1,716
Population de Robeline	400
Population de Marthaville	294
Population de Provençal	320

Les terres d'alluvion produisent une balle de coton, l'acre, et les terres élevées, une demi-balle.

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 30 août:

Il a beaucoup plu pendant les premiers jours de la semaine; depuis dimanche soir jusqu'à mercredi matin, la pluie a été presqu'ininterrompue, et pendant toute la nuit de mardi à mercredi, elle a coulé à torrents. La moisson du premier ris est terminée, heureusement, et s'est faite par le temps le plus favorable. Cependant, il y a encore des pièces de ris que la tempête n'a pas touchées, et celles qui sont arrivées à maturité ont bien souffert. Quant au ris semé tard, il n'a pu que bénéficier de la pluie.

Les planteurs riziers, obéissant à la stupide, injuste, sans raison, qui exige le déplacement de toutes les digues en [illegible] [illegible] [illegible]